



**Aux agents autorisés**  
**Membres du conseil d'administration**  
**M. Robert Allard, Ass. des emb. de pommes du Québec**

**23 octobre 2007**

## Prix minimum de la pomme (tardive) destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2007

Décision du comité de prix du 23 octobre 2007 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc., la Fédération des producteurs de pommes du Québec et un représentant des acheteurs de pommes à l'état frais.

Date	Sunrise	Paulared	Lobo	McIntosh	Cortland	Empire	Spartan
À compter du début de l'écoulement	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$					
À compter du début de l'écoulement			S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$
<b>À compter du 28 sept 07</b>		<b>S : 8.00 \$ C : 10.00 \$</b>	<b>S : 8.00 \$ C : 10.00 \$</b>				
Autres variétés tardives : <b>entre autres</b> : Gala – Honeycrisp ...							
À compter du début de l'écoulement	Prix flottant mais jamais inférieur au prix minimum de la variété McIntosh en sac et en cellule						
<b>Marché de l'exportation</b>							
<b>À compter du 28 sept. 07</b>	<b>Rabais de 2 \$ pour les pommes en sac de variétés McIntosh et Cortland réfrigérées de grosseur 2 1/2 " et plus – US Fancy</b>						
<b>Du 2 au 30 nov. 2007</b>	<b>Rabais de 2 \$ pour les pommes en cellule de variétés McIntosh et Cortland réfrigérées de grosseur 2 1/2 " et plus – catégorie US</b>						

C : cellule S : sac

## Promotion ciblée – Annexe H

Rabais de 1 \$ - du 26 octobre jusqu'au 30 novembre 2007 (annonce à l'intérieur du circulaire)

Les membres du comité ont convenu, le 23 octobre 2007, d'allouer un rabais de 1 \$ du prix payé au producteur SEULEMENT lorsqu'il y a des annonces à l'intérieur du circulaire des chaînes d'alimentaire pour les variétés McIntosh, Empire, Spartan et Cortland en SAC SEULEMENT, à compter du 26 octobre jusqu'au 30 novembre 2007. Les mêmes directives s'appliquent pour compléter l'annexe H que celles émises pour le rabais de 2 \$ (voir ci-dessous)

## Promotion ciblée – Annexe H

Rabais de 2 \$ prolongé jusqu'au 30 novembre 2007 (annonce en page couverture ou en dernière page « front or back page »)

Il a été convenu d'allouer un rabais de 2 \$ du prix payé au producteur seulement lorsqu'il y a des annonces dans la circulaire des chaînes d'alimentation EN PAGE COUVERTURE OU SUR LA DERNIÈRE PAGE (FRONT OU BACK PAGE) des variétés McIntosh, Empire, Spartan et Cortland EN SAC OU EN CELLULE à compter du 4 octobre 2007 jusqu'au 30 novembre 2007 et ce, pour activer la vente de ces variétés. L'agent autorisé devra compléter une annexe H par variété ciblée en sac et en cellule pour établir le prix moyen de chaque variété (voir exemple joint). Tous les agents autorisés devront conserver les pièces justificatives ainsi que les factures détaillées des transactions effectuées et reliées directement au rabais. Si une autre annexe H est nécessaire, veuillez communiquer avec la Fédération. Les frais de mise en marché de 0,25 \$ seront applicables sur ce rabais selon le nouveau Règlement sur la mise en marché, d'où l'importance de compléter l'annexe H.

Il a également été convenu que chaque agent autorisé devra soumettre à la Fédération avec son rapport mensuel relatif à la vente des pommes (annexe b), un formulaire intitulé « Annexe H » pour le paiement du prix moyen pour la pomme pour chacune des variétés concernées. Un agent autorisé devra donc payer un prix moyen aux producteurs en tenant compte de la proportion de pommes par variété vendue à prix régulier et en promotion pour la période ciblée.

Les agents autorisés devront **conserver les factures correspondant aux ventes réalisées** en promotion. Des vérifications seront effectuées pour s'assurer du respect des conditions de cette période promotionnelle avec possibilité d'inspection.

## Pommes exportation

Un rabais de 2 \$ sera alloué sur le prix minimum des pommes réfrigérées McIntosh et Cortland en cellule – catégorie US de grosseur 2 ½ po et plus pour exportation du 2 novembre au 30 novembre 2007.

Un rabais de 2 \$ sera alloué sur le prix minimum des pommes réfrigérées McIntosh et Cortland EN SAC de grosseur 2 ½ po et plus pour exportation à compter du 28 septembre 2007.

À noter : Les pommes vendues à l'exportation pour chaque mois par variété soit McIntosh ou Cortland devront être compilées sur l'annexe H de cette variété pour les agents autorisés de catégorie « emballer » visés par la convention de mise en marché avec l'AEPO inc. Il faudra tenir compte du nouveau rabais de 2 \$ pour **l'établissement du prix vendant**. Les frais de mise en marché de 0,25 \$ seront applicables sur ce rabais, selon le nouveau Règlement sur la mise en marché d'où l'importance de compléter l'annexe H pour les volumes exportés. La période promotionnelle et les pommes pour exportation doivent être complétées sur la même annexe H.

**Prochain comité de prix : VENDREDI 26 OCTOBRE 2007 – 11 H 30 (par conférence téléphonique) pour discuter des inventaires de pommes en entrepôt et de suggérer la date d'ouverture des pommes sous atmosphère contrôlée à la Table filière de la pomme.**

**Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265  
Bonne journée !**

**Daniel Ruel, agr. directeur général**

G:\Générale 3\Général\communiqués\2007-2008\com 23-10-07.doc

**FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC**

555, Roland-Therrien, Bureau 365, Longueuil (Québec) J4H 4E7 Tél. (450) 679-0530 Fax : (450) 679-5595

**ANNEXE H - relevé complémentaire période promotionnelle**

Regroupement régional ou agent autorisé	Adresse	Code postal

**A) Détermination du prix moyen de la pomme de variété**

IDENTIFICATION			Quantité minot en sac	Quantité minot en cellule
Semaine débutant le	Nom de l'acheteur	Adresse		

Promotion ciblée pour le marché du Québec annonce en circulaire (sac et cellule) et Opportunité d'affaires pour le marché de l'exportation (sac et cellule)

Quantité en promotion 2 \$		
Quantité en promotion 1 \$		
Exportation		
Quantité au prix régulier		

**B) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en SAC**

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion : 2 \$	X		
Promotion : 1 \$	X		
Exportation sac : 2 \$	X		
Prix régulier	X		
		Achat total	
Total minots	Divisé par le nombre de minots total		
<b>Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie</b>			

**C) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en CELLULE**

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion 2 \$	X		
Exportation cellule 2 \$	X		
Prix régulier	X		
		Achat total	
Total minots	Divisé par le nombre de minots total		
<b>Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie</b>			

Période du :	au :	Date :
Préparé par :	Tél . :	

**N.B : L'établissement du prix moyen doit se faire par période mensuelle**

# EXEMPLE

## FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

555, Roland-Therrien, Bureau 365, Longueuil (Québec) J4H 4E7 Tél. (450) 679-0530 Fax : (450) 679-5595

## ANNEXE H - relevé complémentaire période promotionnelle et exportation

Regroupement régional ou agent autorisé	Adresse	Code postal
<b>Verger Julie dans les pommes inc.</b>	<b>1, rue Julie-Pomme St-Ciel</b>	<b>U0U 2U2</b>

### A) Détermination du prix moyen de la pomme de variété McIntosh

IDENTIFICATION			Quantité minot en sac	Quantité minot en cellule
Semaine débutant le	Nom de l'acheteur	Adresse		
2 novembre 07	Super Carnaval	8400, rue De Coubertin, Montréal	200	200
4 novembre 07	Nesbitt Fruits Farms	4051, Wilson Road, Albion, NY, USA	400	100
16 novembre 07	Provigo	180, chemin du Tremblay, Boucherville	400 *	200
18 novembre 07	Mayfield Farms ltd	12434, Dixie Road, Lyndonville NY	250	100
23 novembre 07	Metro	8400, de Coubertin, Montréal	625	200
25 novembre 07	Sobeys	1500, Montarville, Boucherville	250 *	100

Promotion ciblée pour le marché du Québec annonce en circulaire (sac et cellule) et  
Opportunité d'affaires pour le marché de l'exportation (sac et cellule)

Quantité en promotion 2 \$	825	700
Quantité en promotion 1 \$	650 *	
Exportation	650	200
Quantité au prix régulier	3 350	1500

### B) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en SAC

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion : 2 \$	825 X	<b>8 \$</b>	6 600
Promotion : 1 \$	650 X	<b>9 \$</b>	5 850
Exportation : 2 \$	650 X	<b>8 \$</b>	5 200
Prix régulier	3 350 X	<b>10 \$</b>	33 500
		Achat total	51 150
Total minots	5 475	Divisé par le nombre de minots total	5 475
<b>Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie</b>			<b>9,34 \$</b>

### C) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en CELLULE

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion : 2 \$	700 X	<b>10 \$</b>	7 000
Exportation : 2 \$	200 X	<b>10 \$</b>	2 000
Prix régulier	1 500 X	<b>12 \$</b>	18 000
		Achat total	27 000
Total minots	2 400	Divisé par le nombre de minots total	2 400
<b>Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie</b>			<b>11.25 \$</b>

Période du : **1 NOVEMBRE 2007** au : **30 NOVEMBRE 2007**

Préparé par : Emmanuelle Latin Tél. : 450 555 5858

Date : Le 15 NOVEMBRE 2007

**N.B : L'établissement du prix moyen doit se faire par période mensuelle**